Image not found or type unknown

Devenir vendeur e-commerce pour une entreprise étrangère.

Par **franc**, le **02/07/2024** à **12:26**

Bonjour.

Je suis inquiet pour une amie n'ayant aucune ressources actuellement. Elle a remarqué une annonce d'une entreprise italienne créée en 2023 vendant des parfums qui cherche des ambassadeurs en France pour diffuser ses parfums en e-commerce.

Seulement cette entreprise ne propose aucun contrat de travail, n'annonce pas le montant des commissions et indique qu'elle paiera les commissions uniquement par virement ou Paypal

Soupçonnnant une entreprise peu sérieuse voire une arnaque, j'ai fait des recherches qui n'aboutissent pas, le siège étant en Italie.

Mon amie, aux abois, entend se lancer dans cette aventure qui risque d'être désastreuse pour elle. (Elle va travailler sans contrat et fournir des données bancaires).

Quels sont mes moyens d'action pour cerner cette entreprise et aider mon amie ?

Merci pour vos futurs informations.

Cordialement.

Par **Pierrepauljean**, le **02/07/2024** à **14:48**

bonjour

il s'agit très probablement d'une arnaque

aidez là à trouver un autre travail....légal

Par **franc**, le **04/07/2024** à **15:07**

Bonjour.

Merci pour la réponse.

Après enquête, il s'agit bien d'une arnaque.

Après entretien avec un "correspondant" de cette entreprise, chaque nouvel ambassadeur doit envoyer 150€ pour recevoir une mallette d'échantillons pour le démarchage.

On comprend vite l'issue fatale pour l'ambassadeur.

Malheureusement, beaucoup de personnes en situation précaire se font piéger car l'opération marketing est fort bien ficelée annonçant des ventes faciles à réaliser, des commissions très importantes avec paiement immédiat, etc...

Actuellement, je l'aide dans sa recherche d'un travail sérieux.

Bonne journée.

Cordialement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés